



Bruxelles, le 4 janvier 2022

CM 1013/22

JUSTCIV

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: gabriel.blaj@consilium.europa.eu
berenice.lemoine@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-2813763
+32.2-2814636

Objet: Vidéoconférence informelle des membres du groupe de travail
Questions de Droit Civil (Affaires Générales)

Date: 18 janvier 2022

Heure: 10:00

Lieu: Vidéoconférence

Cette réunion se tiendra en mode virtuel par le biais de la plateforme de visioconférence du Conseil et permettra à tous les participants de se connecter à distance. Cela signifie que chaque participant se connectera depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. En raison de contraintes techniques, la réunion ne pourra pas bénéficier de service d'interprétation.

Le nombre maximum de personnes autorisées à se connecter par délégation d'État membre est de **1+1**.

Une note d'information sur les modalités d'accès au système et les codes d'accès à la réunion seront diffusés séparément aux participants.

Format : 1+ 1

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Travaux en cours au sein de l'Unité A1 – Justice civile de la Direction générale de la justice et des consommateurs (DG JUST) de la Commission européenne
 - Présentation par les services de la Commission
3. Relations avec la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI)
 - a) Groupe de travail V : Droit de l'insolvabilité, 59^{ème} session, 13-17 décembre 2021, Vienne
 - Compte rendu par les services de la Commission
 - b) Groupe de travail VI : Vente judiciaire de navires, 40^{ème} session, 7-11 février 2022, New-York
 - Préparation de la session
4. Points divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.